VILLE DE SAINT ETIENNE DE MONTLUC

l'Actu

Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc

N°33
Oct 2021

Rodolphe Sampieri

DOSSIER

Zoom sur Saint Étienne de Montluc
Résultats du Concours photo

P. 6

Travaux
Groupe scolaire :
Le projet se précise

P. 3

Dossier
1941-2021 :
80e anniversaire des 50 otages

P. 6

Patrimoine
Mémoires d'un stéphanois,
ancien prisonnier de guerre 5/8

P. 9

Édito

Alain Farcy
Adjoint à la Vie associative et culturelle

Chers Stéphanois, chères Stéphanoises,

Cet automne qui commence voit reprendre les activités qui nous ont tant manqué pendant plus d'un an.

Après la rentrée des classes, ce sont toutes nos associations qui ont repris.

Il leur a fallu bien sûr s'organiser pour appliquer les consignes sanitaires, mais, et c'est bien l'essentiel, dans les clubs sportifs, les entraînements et les compétitions sont à nouveau proposés et c'est un bonheur pour tous nos bénévoles de voir les enfants et les plus grands profiter de leurs équipements.

Le succès du Forum des associations (plus de 600 visiteurs) nous a montré votre impatience à vous retrouver.

Les associations culturelles n'ont pas, elles non plus, ménagé leurs efforts et ont pu trouver de nouveaux participants pour leurs activités.

Cette fin d'année s'annonce riche d'événements :

- Nous recevrons le 8 octobre les nouveaux arrivants de la commune,
- Comme tous les ans, nous accueillerons le 22 octobre le festival Celtomania, avec un concert du groupe Egòn,
- Les 5, 6 et 7 novembre c'est un festival de jazz qui s'installera à l'Espace Montluc, avec en point d'orgue le ROSENBERG TRIO de renommée internationale,
- Le mardi 9 novembre nous recevrons nos aînés pour le traditionnel repas offert par la municipalité,
- Les 4 et 5 décembre, également à l'Espace Montluc, « Exposez vos talents », les artistes Stéphanois vous présenteront le fruit de leur travail.

Nous vous informerons des autres évènements à venir

La saison prochaine vous réserve encore de belles surprises et de bonnes raisons de nous retrouver autour du stade, sur les gradins des salles de sports, devant un spectacle ou une exposition.

À très bientôt donc,

Sommaire

3 Au quotidien
5 État civil
5 À votre service
6 Dossier
Zoom sur Saint Étienne de Montluc : Résultats du Concours photo
8 1941-2021 : 80e anniversaire des fusillades des 50 otages
9 Mémoires d'un stéphanois prisonnier de guerre 5/8
10 À vos agendas
12 Celtomania

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : **www.st-etienne-montluc.net**

Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • **Rédaction** : service Communication-Culture • **Conception et réalisation** : service Communication-Culture • **Impression** : OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • **Tirage** : 3 600 exemplaires • **Images** : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • **Distribution** : Guy W. Services

Point travaux

1 Groupe scolaire de la Chênaie : le projet se précise

Pour répondre à l'évolution du nombre d'élèves des dernières années, la Municipalité a mis en route le projet de réalisation d'un nouveau groupe scolaire pour 2023. L'équipe d'architectes titulaire du marché public travaille actuellement en lien avec les services municipaux et les élus, à l'élaboration de l'avant projet définitif. Situé dans le quartier de la Chênaie, ce nouveau bâtiment comprendra un espace d'enseignement de 10 classes avec une extension à 13 (afin de prévenir de l'augmentation des effectifs), d'accueil périscolaire et de restauration.

Aménagements extérieurs proposés dans le cadre de la phase APD

Concernant l'aménagement des espaces extérieurs, le projet prévoit une large place au végétal, offrant ainsi des îlots de fraîcheur et des espaces de jeux pour les enfants tout en facilitant la gestion des eaux pluviales. Un cheminement piéton sera créé le long de l'école traversant son parvis afin de faciliter l'accès à l'école.

Ce nouveau projet permettra d'équilibrer la répartition des effectifs grâce à l'inscription des enfants dans des écoles de proximité. L'équipe de maitrise d'œuvre a également intégré dans la conception les exigences liées au site en particulier dans les traitements des abords pour garantir « des espaces de courtoisie » vis-à-vis des propriétés voisines. Ce projet sera présenté lors d'une réunion publique d'information qui se tiendra jeudi 7 octobre, à 20h, à la salle des loisirs.

2 Pacte régional de sécurité : la commune subventionnée

En mars dernier, la Région des Pays de la Loire présentait son Pacte régional de sécurité, visant à accompagner les communes dans la lutte contre l'insécurité. La commune de Saint Étienne de Montluc a sollicité l'aide de la Région et va pouvoir bénéficier d'une subvention plus de 50 000€ pour se doter de nouveaux équipements et notamment pour permettre l'installation de système de vidéoprotection sur son territoire.

L'installation de ce nouvel équipement de sécurité à Saint Étienne de Montluc fera l'objet d'une réunion publique, mercredi 6 octobre, à 20h à la Salle des Loisirs. La Ville fait le choix de se doter de caméras de vidéoprotection afin de prévenir les actes de délinquance et de renforcer la sécurité des personnes et des biens. En collaboration avec la Gendarmerie nationale, ce système de vidéoprotection, installé sur les lieux et bâtiments publics, ne permettra pas de visualiser les images en direct, mais de consulter les enregistrements sur réquisition. L'objectif est bien d'avoir un outil complémentaire aux forces de l'ordre pour assurer une tranquillité et un cadre de vie plus serein sur la commune.

Infos municipales

Prochain conseil municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 21 octobre.

Nouveaux agents municipaux

Olivier Crevat a rejoint les services techniques de la Mairie le 16 août dernier. Précédemment chargé d'études Voirie et Bâtiment et gestionnaire du domaine public en Charente Maritime, il occupe désormais la fonction de Responsable Bâtiments.

Le service Bâtiments a également vu l'arrivée de Franck Busson le 16 août, en qualité de Chargé d'opération et de maintenance des bâtiments. Il travaillait auparavant à la Mairie des Touches.

Benjamin Potiron a rejoint la collectivité le 1er septembre. Il a pour mission le suivi des aménagements Voirie et Réseaux divers et des études liées à l'éclairage public. Il travaillait auparavant à Nantes Métropole où il avait en charge les questions liées à la distribution d'eau.

Recrutement d'agents recenseurs

Initialement prévu en 2021, puis reporté en raison de la crise sanitaire, le recensement de la population de Saint Étienne de Montluc aura lieu en 2022. Dans le cadre de ces opérations, la commune recrute des agents recenseurs (H/F) pour les mois de janvier et février 2022.

Mission principale :

Après une formation, sous le contrôle d'un coordonnateur communal, et selon les documents fournis par l'INSEE, les agents auront pour mission la collecte des informations nécessaires auprès des habitants de la commune.

Postes à pourvoir en janvier 2022.

Lettre de Motivation et CV a adresser à :
Monsieur le Maire - Place de la Mairie
44360 Saint Étienne de Montluc
service.personnel@st-etienne-montluc.net

Pass Culture pour la saison culturelle

Les jeunes de plus de 18 ans bénéficiant du pass Culture peuvent désormais l'utiliser pour réserver leurs places et assister aux spectacles de la Saison Culturelle.

Infos communautaires

Prochain conseil communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu mardi 9 novembre.

Bien trier pour bien recycler

Le tri des déchets est un acte volontaire indispensable pour l'environnement et c'est dans la cuisine qu'il commence. Chacun d'entre nous doit suivre les consignes de tri pour ne pas perturber le recyclage. Les déchets organiques sont réservés au compost.

Les papiers et cartons

Leur traitement permet de fabriquer du papier et du carton recyclés.

1 tonne de carton triée = 5000 boîtes de céréales fabriquées

- Cartonnette
- Journaux, magazines et prospectus, enveloppes, catalogues, cahiers, livres, papier cadeau, papier calque
- Papier photo, papiers plastifiés, papier carbone, couches-culottes, mouchoirs, lingettes
- Cartons

Les métaux

Présents dans la vie courante, ils sont généralement recyclables.

250 canettes aluminium valorisées = 1 vélo
1 tonne d'acier = fabrication d'1 voiture = 2 tonnes de minerai de fer économisé
1 tonne d'emballage alu triée = 100 vélos ou 2 tonnes de minerai d'aluminium économisées

- Boîtes de conserve, canettes en acier et barquettes en aluminium débarrassées des restes d'aliments, bombes aérosols, bidons, bouteilles, couvercles et boîtes métalliques
- Ustensiles de cuisine

Les plastiques

Souvent recyclables, leur traitement permet de les faire renaître sous différentes formes : un pull en laine polaire (environ 15 bouteilles en plastique), fibre polyester pour rembourrer couettes ou anoraks, tuyaux d'assainissement, gaines, bouteilles.

1 tonne d'emballage plastique recyclé = 1800 pulls en laine polaire

- Tous les flacons et bouteilles (soda, lait, huile, sauce, shampooing, liquide vaisselle, lessive, chocolat en poudre, produits d'entretien). Tubes, films en plastique, petits pots (yaourts, crèmes...), sacs et sachets en plastique, barquettes...
- Brosse à dent, pot de fleur en plastique, cintres, rasoirs

Le verre

Recyclable à 100% et à l'infini, son traitement diminue de 12% le poids des déchets ménagers à éliminer

1 tonne de verre triée = 700kg de sable économisés = 2500 nouvelles bouteilles de vin en verre

- Bouteilles, flacons, pots et bocaux
- Vaisselle, verre culinaire, miroirs, vitres
- Ampoules électriques

Un doute, une question : https://www.consignesdetri.fr/
Application téléchargeable

Nouveaux sur la commune

Céline Capitao - IAD Immobilier

Après 20 ans passés dans le conseil et l'accompagnement aux entreprises, je veux aujourd'hui mettre l'humain au cœur de mon métier.
Stéphanoise d'origine, je connais très bien le secteur. Je mets à votre disposition mon dynamisme et mon sourire. Je suis à l'écoute pour vous accompagner dans votre recherche ou la vente de votre bien. En tant qu'indépendante, je dispose d'une grande disponibilité. Vous avez un projet ? N'attendez plus, contactez-moi !

06 61 48 17 42
celine.de-abreu-capitao@iadfrance.fr

Marie-Pierre Mury, thérapeute et enseignante de méditation

J'accompagne les individuels (en présentiel ou visio) pour leur permettre de mieux gérer leur stress et de redonner du sens. Je m'adresse en particulier aux hypersensibles et hauts-potentiels, jeunes adultes et adultes.

06 36 39 97 18
mariepierre.mury@gmail.com

Infos CCAS

Semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue, la commune organise, un atelier de prévention routière à destination des conducteurs seniors.
Ce module a pour but d'une part, de sensibiliser les participants à l'importance de la conduite pour les personnes âgées et des risques encourus, et d'autre part, de les aider à prendre conscience qu'un jour, ils ne pourront plus conduire et de s'y préparer.

Informations, date et horaires auprès du CCAS
Inscription obligatoire auprès de la Mairie

Plus d'information sur le programme de la Semaine bleue sur le territoire d'Estuaire et Sillon auprès de la Mairie.

Contact : Centre Communal d'Action Sociale
02 40 86 80 26 - ccas@st-etienne-montluc.net

Osons l'avenir pour Saint-Etienne-de-Montluc

ACCUEIL ET CITOYENNETÉ

À l'heure où nous écrivons cette rubrique, la trentaine de familles Roms, installée sur un terrain stéphanois aura sans doute été une nouvelle fois expulsée !

En effet, depuis début juillet, aux alentours de 70 caravanes couvrent deux parcelles longeant la voie expresse (entre le Leclerc Drive et l'aire de covoiturage) – 30 familles, 24 enfants de 0 à 12 ans, 8 d'entre eux qui ont fait leur rentrée scolaire dans des établissements herblinois, 24 adultes qui travaillent dans des exploitations de maraîchage Sud-Loire.

Certes cette occupation des lieux est illégale, mais comment peut-on être insensible à cette mise à l'écart d'une partie de la population, invisibiliser des familles entières en détruisant leur seul bien (12 caravanes ont été réduites à néant, avec tous les effets personnels à l'intérieur).

Il est nécessaire qu'une concertation soit menée au plus vite afin d'éviter une énième expulsion, une insécurité croissante !

Ils/elles travaillent, souhaitent payer un loyer pour un lieu de résidence pérenne, leurs enfants sont scolarisés, souriants et plein de vie comme devraient l'être tous les enfants, sans conditionnalité !

Pour en savoir plus :

https://collectifromeuropenantes.wordpress.com/

Vos commentaires / vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr
https://pour-saintetienne2020.fr/
facebook : @osonsavenir

Judith LERAY

Olivier LABARRE

Céline PETETIN

Olivier GEFFRAY

Régine CASSIN

État Civil

BIENVENUE À...

9 juil — Estébàn ESTARELLAS
30 juil — Raphaël LE GALLOUDEC

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

21 juil — Paul VILAINE 84 ans
7 août — Patrick MONCELET 79 ans
21 août — Émile LEBRETON 87 ans

FÉLICITATIONS À...

14 août — Yohann LABAUT et Rose-Clémentine BRUNO
28 août — Salem MESKIA et Angélique GRATPANCHE
4 sept — David GIRAUDEAU et Sophie LABARRE
10 sept — Sylvain SEINCE et Charlotte PESCHER
10 sept — Julien MALLEJAC et Alexandra GAGNAIRE
11 sept — Cyrille PINEAU et Jeannine LEBEL

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil
Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques
>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque
Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Espace Jeunes
>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils
>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)
>> 02 40 65 98 78

Enseignement
Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire
>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie
>> 02 40 86 91 95

Espace départemental des solidarités
>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale et PMI))

Déchetterie
>> 02 28 25 96 00

Emploi local

Espace emploi
>> 02 40 56 80 85

Permanences en Mairie

SOLIHA
Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC
Permanence un mercredi sur 2
>> 02 40 42 61 93

CAUE44
Permanence chaque mois à St Etienne de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03

Mission locale
>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire
Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur
Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Info Énergie
Permanences assurées à distance
>> 02 40 08 03 30

Infirmières
Au cabinet médical, 5 bd de Verdun
>> 02 40 85 91 65

Au cabinet de soin infirmiers, 5 place Bretagne :
Permanences non communiquées à ce jour

Numéros d'urgence
Médecin de garde / 116 117
Urgence médicale / 15
Pharmacie de garde / 32 37
Pompiers / 18
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs
• Complexe sportif de la guerche
• Pharmacie (Super U)

Une ville attrayante

Zoom sur Saint Étienne de Montluc : Résultats du Concours photo

Cet été, la commune de Saint Étienne de Montluc proposait un jeu concours photos « Zoom sur Saint Étienne de Montluc », ouvert à tous et permettant à chacun de nous faire découvrir un aperçu de son regard porté sur le patrimoine naturel de notre commune. Retour sur ce concours et présentation des 3 gagnants :

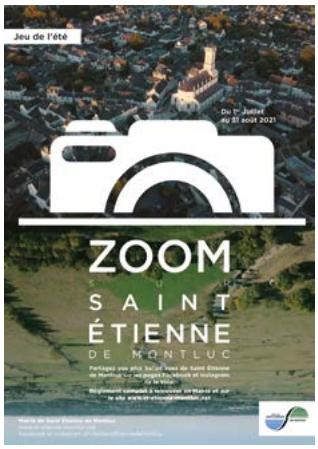

Du 1er juillet au 31 août dernier, tout participant, amateur ou professionnel, était invité à participer au concours photos « Zoom sur Saint Étienne de Montluc » organisé et mis en place par le service Culture-Communication de la commune.

Pour participer, rien de plus simple, chacun devait publier un ou plusieurs clichés (3 maximum) d'un endroit de Saint Étienne de Montluc, sur les réseaux de la commune (Facebook et/ou Instagram) en y inscrivant le #zoomsurstetiennedemontluc2021, l'idée étant de nous faire découvrir un endroit, un paysage ou un lieu extérieur de la commune.

Parmi la trentaine de photos reçues et postées sur les réseaux, les vingt clichés ayant reçu le plus de « j'aime » et « j'adore » ont été sélectionnés pour être présentés au grand public lors d'une exposition qui sera mise en place, **du mercredi 6 octobre au vendredi 8 octobre, de 9h à 17h, et jusqu'à 12h30 le vendredi, Salle Justice de Paix, en mairie**. En raison du contexte sanitaire, un pass sanitaire sera demandé aux visiteurs.

1e position : Rodolphe Sampieri, remporte un bon d'achat d'une valeur de 150€ chez La Boite à Photos + 2 places pour un spectacle de son choix de la saison culturelle 2021-22.

2e position : Yvan Poisson, remporte un bon d'achat d'une valeur de 50€ au rayon culture de Super U + 2 places pour un spectacle de son choix de la saison culturelle 2021-22.

Cette exposition sera également à retrouver lors de différents événements communaux organisés dans les semaines à venir : soirée d'ouverture de la saison culturelle vendredi 1er octobre, soirée des nouveaux arrivants sur la commune le vendredi 8 octobre, repas des aînés le mardi 9 novembre, et lors de la soirée des Vœux du Maire prévue en janvier 2022.

Enfin, et parmi ces 20 photos, trois ont été retenues comme les 3 gagnantes de ce concours. Pour ce faire, un jury, composé des membres de la commission Vie associative et culturelle, de Xavier Bareault photographe et dirigeant de La Boite à Photos à Saint Étienne de Montluc, et de Marc Le Page secrétaire de l'association Alsem Photos, s'est réuni mardi 9 septembre pour départager ces 3 gagnants.

L'ensemble des membres de la commission vie culturelle et associative, ainsi que le service Culture et communication tiennent à remercier et saluer la participation de l'ensemble des participants à ce concours photos.

L'ensemble des photos postées est visible sur les réseaux sociaux de la commune : Facebook et Instagram – Ville de Saint Étienne de Montluc.

@VilleSaintEtiennedeMontluc

@VilleSaintEtiennedeMontluc

3e position : Isaline Perray, remporte un Pass 2 places pour Terre d'Estuaire + 2 places pour un spectacle de son choix de la saison culturelle 2021-22.

Une ville d'Histoire

1941-2021 : 80e anniversaire des fusillades des 50 otages

Le 20 octobre 1941, le Feldkommandant Hotz est abattu à Nantes par trois jeunes résistants communistes : Marcel Bourdarias, Gilbert Brustlein et Spartaco Guisco, « *Trois courageux garçons* » (Charles de Gaulle). C'est l'un des premiers faits d'armes de la Résistance contre l'occupant. Le surlendemain, 48 otages tombent sous les balles de la Wehrmacht, 27 à Châteaubriant, 16 à Nantes, au Bêle et 5 au Mont-Valérien.

Monument commémoratif de Châteaubriant ©Mélanie Samson

Qui sont-ils ? Des communistes, élus comme le député Charles Michels, maires comme Jean Grandel de Gennevilliers, conseillers généraux, élus municipaux. Des syndicalistes, dirigeants de la CGT comme Jean-Pierre Thimbaud. Les deux-tiers sont des ouvriers, d'autres sont enseignants, médecins et des jeunes dont Guy Môquet et André Le Moal, 17 ans. Beaucoup ont été arrêtés lors des rafles de la police de Vichy en octobre 1940 et internés administrativement, sans jugement, à Châteaubriant. Le groupe des Nantais fusillés au Bêle et au Mont-Valérien comprend avec Alexandre Fourny, élu SFIO, ou Léon Jost, des animateurs du Comité d'entente des anciens combattants qui combinent l'entraide envers les prisonniers de guerre - comme ceux du camp de Savenay et l'aide aux évasions vers l'Angleterre. Se sont joints à eux des jeunes catholiques investis dans le renseignement dont Michel Dabat.

Qui les a choisis ? Si l'ordre vient d'Hitler lui-même, initiateur du « Code des otages », la constitution de la liste est le fruit d'une étroite collaboration entre le ministre de l'intérieur de Vichy, Pierre Pucheu, qui livre les noms et le commandant militaire en France Stülpnagel.

Mais l'assassinat des otages n'a pas l'effet dissuasif recherché. Comme l'a dit le philosophe Georges Politzet : « Les barbares voulaient les tuer. Ils les ont rendus immortels ». Le mythe de « l'allemand correct » et celui de Pétain « vainqueur de Verdun » en prennent un coup. L'impact est considérable, au-delà de notre région. Les jours suivants, bravant l'interdiction, des milliers de

Portaits des fusillés - Sablière de Châteaubriant ©Mélanie Samson

personnes se recueillent dans la carrière de la Sablière. Le 31 octobre, un garde-à-vous national auquel a appelé de Gaulle, est accompagné de débrayages dans les usines. Les déclarations de Roosevelt et Churchill sont larguées par les avions de la R.A.F., Thomas Mann qualifie les auteurs de l'exécution de Hotz de « jeunes et ardents patriotes qui font entrer la Résistance intérieure dans la guerre ». Aragon rédige Les Martyrs. Lu à la radio à Londres, Moscou, Brazzaville, Boston et New-York, le texte touche au cœur un vaste public. Les fusillades d'octobre 1941 contribuent au tournant de la fin de 1941 et au passage de la période du refus, de la résistance avec un petit r à la Résistance majuscule.

Les résistants nous ont donné la liberté en héritage. Et cela nous oblige. Il faut sans cesse transmettre leurs valeurs, en particulier aux jeunes générations. À cette fin, le Comité du souvenir* travaille à de nouvelles initiatives pour le 80e anniversaire de cet « octobre-sanglant » : réédition de la BD *Immortels !*, insertion de nombreux documents inédits sur le site résistance-44, publication d'un livre d'histoire signé de Didier Guyvarc'h et Loïc Le Gac *En vie, En joue, Enjeux* (éditions CHT), création d'une pièce de théâtre, les 50 par le Théâtre d'ici ou d'ailleurs. Nous vous donnons rendez-vous aux temps forts que seront les commémorations dans la carrière de La Sablière à Châteaubriant, le dimanche 16 octobre (avec une évocation artistique des Tréteaux de France et Robin Rennucci) et à la Veillée au Monument des 50 Otages à Nantes, vendredi 22 octobre en soirée (avec une évocation artistique du Théâtre d'ici ou d'ailleurs). Nous ne doutons pas qu'un public nombreux y sera présent.

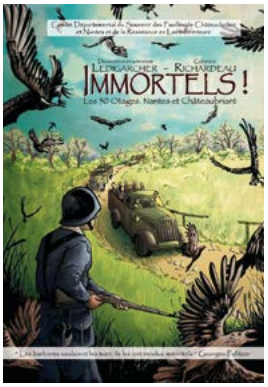

Réédition de la BD Immortels !

** Tous renseignements et agenda sur www.resistance-44.fr*

Mémoires d'un stéphanois, ancien prisonnier de guerre 1939 -1945 (5/8)

Une fuite éperdue devant l'armée rouge

Marcel Tessier, un Stéphanois disparu en 2001, a connu la Guerre 39-45. Prisonnier en juin 1940, il est envoyé dans un stalag et dans un camp polonais avant de passer plus de 3 années dans une ferme.

Évacuation : la longue marche

Après un Noël et un 1er de l'An assez mornes (nous ne recevions plus ni lettres ni colis depuis août), arrive la nouvelle année. Que nous réserve-t-elle ?
Le déménagement achevé, après avoir battu le seigle, on prépare quelques chariots pour une retraite possible, avec vivres en abondance (pain, cochons, volailles cuites). Chaque compagnie a un prisonnier de confiance chargé de visiter les kommandos. Le nôtre, qui parle 5 langues, dont l'allemand et le russe, nous conseille de rester groupés jusqu'à ce que les Russes nous délivrent et de stocker un maximum d'aliments peu volumineux mais nutritifs en vue des futures marches. Cette attaque, intensive, a lieu dans la nuit du 11 au 12 janvier 1945. Au matin, on part avec les mauvais attelages qui restent.

Dans les neiges de Pologne (Stalag IB)

Le premier jour, on fait une dizaine de km. Ensuite, c'est la cohue avec l'armée allemande, prioritaire, les évacués, les pilonnages de plus en plus intenses, dans la neige incessante, les routes glissantes. On franchit souvent des lacs gelés. Avec ma paire de bœufs, on ne fait pas 500 m dans une demi-journée. Par des -20 à -30°, les fermes regorgeant de réfugiés, on doit souvent passer la nuit sous un chariot, faute de trouver un hangar. La nourriture est gelée, et interdiction, avec l'aviation russe, de faire du feu dehors. On côtoie la mort qui touche surtout les vieillards et les enfants par le froid, en dehors des bombardements (il faut avoir vu une mère tenir dans ses bras son enfant de quelques mois mort depuis plusieurs jours...). Le 26 janvier, nous avons enfin la chance de dormir au chaud dans une ferme où un couple d'Allemands hospitaliers nous prépare à manger (Nous étions tout de même 10 Français et 15 Polonais, hommes, femmes, et une Ukrainienne.). Le lendemain, on décide de rester, au grand dam du régisseur qui menace de nous dénoncer aux SS, mais nous ne cédons pas !
Les tirs se rapprochent. Nous voici à présent pris en tenaille entre les feux des positions allemande et russe. Une nuit inoubliable, sous les tirs des mitrailleuses qui font sauter les tuiles...

Dimanche 28 janvier 1945 : L'horreur !

À l'aube, le calme revient au moment où 2 soldats russes font irruption, mitraillette au poing. On lève les bras. Premiers contacts avec l'Armée rouge... Heureusement, l'Ukrainienne sert d'interprète pour expliquer notre situation. Les soldats acceptent le verre de schnaps que leur offre le couple allemand. La situation semble meilleure jusqu'à ce qu'ils décident de nous emmener auprès de leur officier dans une ferme alentour. Nos montres sont confisquées. Pour nous, les choses semblent plutôt se gâter, et pourtant, nous ne sommes pas préparés au spectacle de carnage qui nous attend. Tous les Allemands réfugiés dans la maison ont agonisé, souvent nus, affreusement mutilés. Les femmes ont été violées, sorties dans la cour et abattues. Les enfants non plus n'ont pas été épargnés... Ces soldats russes sont des troupes de chocs, avides de tuer, composées surtout de Mongols et de Tartares.
Pour nous, c'est la fin... L'un d'eux tire à bout portant à la tête d'un camarade qui s'effondre. Heureusement, les 2 soldats nous évitent le même sort en expliquant qui nous sommes. À notre stupéfaction, le camarade se relève, indemne : le tireur, ivre comme la plupart des siens, l'a raté... et c'est la commotion qui l'a fait tomber ! Son camarade, derrière, dont la balle a bel et bien transpercé le bras, n'avait rien senti sur le coup !
Nous sommes tous sous le choc. On nous fouille dans la maison. Les Russes - dont 2 femmes qui ne sont pas les moins acharnées - nous dépouillent aussi de nos meilleurs effets (lainages, chaussures). Malgré les papiers présentés, les officiers ne nous croient pas des prisonniers français. On nous sort par la force car nous pensons qu'ils vont nous abattre. Finalement on nous cantonne dans la cour d'une grande demeure en attendant qu'un supérieur décide de notre sort. Les soldats n'arrêtent pas de nous menacer de mort et de nous dépouiller. Nous sommes gelés. Un soldat finit par nous venir en aide et nous fait comprendre de fuir, « Le plus loin possible en arrière, sinon vous allez vous faire tuer ici ». Il allume un feu pour nous réchauffer un peu et conseille au sergent de notre groupe de dire « Fransoskies » à ceux qui nous arrêteraient sur la route. Et on part...

La suite du récit de Marcel Tessier vous sera présentée dans les prochains numéros de l'Actu

Événements à venir !

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons garantir le maintien de tous ces événements.
Un pass sanitaire pourra vous être demandé pour participer à ces événements

VENDREDI 1ER OCTOBRE

Ouverture de saison
à 20h30, à l'Espace Montluc,

Après une année marquée par de nombreuses annulations et reports de spectacles, Guillermo Guiz donnera le départ de la Saison Culturelle 2021-2022 avec son nouveau spectacle « Au suivant ».

À 38 ans, l'âge du Christ, Guillermo Guiz revient sur son éducation, élevé par un père seul, féministe et misogyne, qui était « sûr de l'inexistence de Dieu, mais pas du temps de cuisson des œufs mollets ». L'humoriste belge évoque la thématique de la transmission, livrant un témoignage aussi drôle qu'émouvant sur son rapport à l'enfance.

Le spectacle sera précédé d'une présentation de la saison culturelle, dont la plaquette est disponible en Mairie et à la Bibliothèque.

Billets à retirer auprès de la bibliothèque de Saint Étienne de Montluc.
Tarif : Prévente : 13€ - Normal : 15€
Le tarif prévente s'applique jusqu'au 24 septembre.
Billets disponibles sur Francebillet.fr et ses distributeurs
Les billets retirés pour la séance du 16 janvier seront valables pour cette nouvelle date.

MERCREDI 6 OCTOBRE

Réunion publique
à 20h, à la Salle des Loisirs,

Réunion publique d'information concernant la mise en place de la vidéoprotection.

Ouvert à tous

JEUDI 7 OCTOBRE

Réunion publique
à 20h, à la Salle des Loisirs,

Réunion publique d'information sur le nouveau Groupe Scolaire de la Chênaie.

Ouvert à tous

DU 9 AU 30 OCTOBRE

Rencontres E-médiat'
dans le réseaux des médiathèque de la CCES,

Au programme cette année, des ateliers de créativité numérique, des jeux vidéo, des contes numériques sur écran géant et des conférences-débats sur l'impact des nouvelles technologies dans notre quotidien.

À Saint Étienne de Montluc :

- *Atelier Pixel Art*

Mercredi 13 et Mardi 26 octobre, de 14h à 16h, Salle des Loisirs

Atelier Pixel Art autour des personnages de jeux vidéo

Organisé avec Creabrick

À partir de 5 ans - Gratuit

- *Jeux coopératifs et réalité virtuelle*

Jeudi 28 octobre, de 14h à 16h, Salle des Loisirs

Découverte de jeux de coopération associés à la réalité virtuelle

À partir de 8 ans - Gratuit

Sans réservation

Plus d'animations à retrouver sur le réseau des médiathèques de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

SAMEDI 16 OCTOBRE

Bourse aux plantes
de 10h à 13h, Espace associatif le Manoir (boulodrome),

La bourse aux plantes, organisée par l'Association Familiale Rurale de St-Etienne, se tiendra à la salle du Manoir le 16 octobre de 10 h à 13 h.

Elle fonctionne sur le principe de l'échange (ou contre une somme modique).

Venez nombreux, débutants ou initiés, avec vos plantes et boutures, étiquetées et présentées en contenants individuels.

Ouvert à tous

Renseignements : Anne Guillaume
06 85 85 63 49 - anneguillaume@netcourrier.com

DU 16 AU 28 OCTOBRE

Exposition photo
de 8h30 à 20h, du lundi au samedi,
Galerie marchande Super U,

Thème majeur de l'exposition : l'architecture. Les couleurs, la lumière et la géométrie dans l'architecture sont des thèmes travaillés lors de la saison 2019-2020, ainsi que le thème des ponts. Les photographes du Photo Club de l'ALSEM sont heureux de vous faire découvrir leurs photos qui seront exposées dans la galerie marchande du Super U.

Renseignements : Didier Edelin
06 30 54 40 04 - edelindi@orange.fr
alsem.photoclub@gmail.com

VENDREDI 22 OCTOBRE

Egón
à 20h30, à l'Espace Montluc

Le nouveau quartet breton Egón s'approprie l'univers du jazz moderne et des musiques amplifiées. Ces quatre musiciens créent un univers bien à eux, à la fois enraciné dans les musiques celtiques de leur Bretagne ou de l'Irlande et à la fois ouvert sur le Monde, les musiques amplifiées ou encore le jazz. Servi par quatre instrumentistes d'excellence, leur musique est originale, enthousiasmante, très rythmée avec des tempos et des arrangements nouveaux et savamment construits, emprunts d'influences musicales contemporaines ou encore de sons rapportés de voyage... Des textures oniriques générées par des effets sonores viennent enrichir compositions et mélodies profondes tirées du répertoire. Le quartet Egón offre un beau moment de musique qui ne peut laisser personne indifférent.

Billets à retirer auprès de la bibliothèque de Saint Étienne de Montluc : Tarifs : Prévente : 10€ - Normal : 12€

Billets disponibles sur Francebillet.fr et ses distributeurs.

Programmation complète du festival Celtomania sur www.celtomania.fr

Mairie de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 80 26

DU 5 AU 7 NOVEMBRE

Festival Si on jazz'ay
à l'Espace Montluc

Si On jazz'ay propose un nouvel événement cette année en animant pendant 3 jours, la scène de l'Espace Montluc avec une programmation exceptionnelle.

- *Vendredi 5 novembre*

Rosenberg Trio, à 20h30

Au cours des vingt-cinq dernières années, les Rosenberg ont joué partout dans le monde, et se sont imposés comme les meilleurs dans leur domaine. Ils ont conquis le monde. Stochelo Rosenberg est considéré comme l'un de ses meilleurs guitaristes, avec sa technique impeccable, sa grande élégance et son vibrato très personnel, alliant virtuosité et émotion.

- *Samedi 6 novembre*

Divers groupes, à partir de 14h30
Acoustic Session, Daniel Givone et Gwen Cahue, à 20h30

Acoustic session' est d'abord la rencontre entre deux solistes qui trouvent leurs encrages dans la musique de Django Reinhardt. Mais plutôt que de revisiter les grands classiques de la musique manouche, ils choisissent ici de nous faire partager leurs univers musicaux avec des compostions originales et quelques reprises moins connues ce qui donne un répertoire très éclectique allant des rythmes latins aux valses classiques en passant par des sonorités orientales.

- *Dimanche 7 novembre*

Variations gospel, Keep On, à 16h30

Janis Joplin, Simon and Garfunkel, Bob Dylan, Bruce Springsteen... se sont plongés dans les sonorités gospel, comme une sortie de route nécessaire. Avec quatre voix et un piano, Keep on vous emmène avec force et générosité au point de rencontre entre ce style chargé d'histoire, et les grands interprètes d'aujourd'hui ou d'hier, qui l'ont réinventé. Le gospel s'impose comme une évidence pour parler de liberté et d'espérance. Avec eux, le style se réinvente, et garde le perpétuel mouvement de ses débuts.

Informations, tarifs et réservations auprès de l'association Le Verbe Figuré et sur www.jazz-festival-savenay.com

Vous êtes une association stéphanoise
et vous organisez un événement sur la commune,
envoyez-nous vos informations :

Dates limites
- Actu de novembre : vendredi 1er octobre pour une distribution les 26 et 27 octobre
- Actu de décembre : vendredi 5 novembre pour une distribution les 29 et 30 novembre

Celtomania

DU 1ER OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE 2021

32

32 ÈME ÉDITION